



un métier une formation un métier une formation

Animateur en EEDD

Education à l'Environnement vers un Développement Durable

BPJEPS EEDD Pourquoi ?

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Education Populaire et du Sport

avec une unité d'adaptation

*« Mise en œuvre du concept
de Développement Durable
dans le fonctionnement*

*de la structure professionnelle :
du diagnostic à l'action »*

Formation diplômante de niveau IV



FRANCHE-COMTÉ

Eveiller la conscience individuelle et collective sur les enjeux environnementaux et sociaux d'aujourd'hui par le plaisir de la découverte de la nature et l'environnement proche.

- L'animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable, détenteur d'un BPEEDD, exerce des fonctions d'encadrement variées dans divers contextes : accueil de vacances, accueil de loisirs, séjour classe verte/de découverte, ferme pédagogique, sortie touristique, sortie patrimoine,...

- Il conduit des actions d'animation :
 - sur la nature pour faire apprécier et comprendre le patrimoine naturel et humain,
 - sur l'environnement vers un développement durable pour sensibiliser aux problématiques environnementales et en faire comprendre les enjeux.

Pour qui, comment ?

- **Il sensibilise et éduque** à la nature et à l'environnement vers du DD, des publics d'âges, de cultures et de milieux rural, urbain, ou péri-urbain.
- **Il conçoit, prépare, conduit et évalue** des actions d'animation auprès de ces différents publics.
- **Il réalise** supports ou outils pédagogiques nécessaires à ses animations.
- **Il est chargé de l'organisation** pratique et matérielle de la prestation (espace, moyens, temps...).
- L'unité d'adaptation lui permet d'être un **réfèrent dans la mise en œuvre du concept de DD dans le fonctionnement de la structure au quotidien.**

A l'issue d'un diagnostic, de la définition collective d'un plan d'action, il favorise l'implication de tous dans la réalisation des actions en faveur du DD (tri des déchets, compostage, gestion énergétique, accueil de la biodiversité...).

Où ?

Dans les structures touristiques et de pleine nature : accueillant tous publics et notamment des classes.

Dans les collectivités et communes : accueils de loisirs, séjours vacances, centres sociaux.

Dans les associations d'éducation populaire : MJC, Francas, UFCV...

Et dans une moindre mesure, selon les profils des personnes, **dans les associations spécialisées en éducation à l'environnement**, les associations de gestion et de protection de la nature.

Et après ?

DEJEPS Coordonnateur d'actions en EEDD.
Formateur, responsable pédagogique, ...

une formation en éducation à l'environnement

Objectif

Acquérir les compétences pour concevoir, préparer, animer et évaluer des actions d'animation en EEDD pour différents publics et différents contextes.

Organisation

La formation repose sur le suivi individualisé des candidats et de leur parcours professionnel.

Chaque candidat fera l'objet d'un positionnement par l'équipe pédagogique afin de définir avec lui son parcours de formation. L'obtention d'unité de capitalisation (UC) par la VAE est prise en compte.

La formation repose sur l'alternance :

- entre les temps en centre de formation et les temps de mise en pratique en structure de stage,
- entre apprentissage théorique et expérimentation sur le terrain,
- entre actions collectives et travail personnel.

Le principe pédagogique en centre est basé sur des méthodes actives où est privilégiée une pratique de terrain complétée par des apports théoriques. En situation de stage, le suivi des candidats ainsi que la relation avec l'organisme de formation sont assurés par un tuteur.

Public

Avoir plus de 18 ans.

Salariés, demandeurs d'emploi.

Avoir une bonne culture générale, et une motivation affirmée pour le patrimoine naturel et humain. Etre sensible aux enjeux de l'environnement.

Exigences préalables

Vérification des capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

animateur

Formation vers un développement durable

Niveau requis :

> **Soit** être titulaire d'au moins une des qualifications suivantes :

- BASE (brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative).
- BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation).
- BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de direction).
- BAPAAT (brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien).
- Tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe, quel que soit son champ d'intervention.
- Tout diplôme de niveau IV ou supérieur.

> **Soit** de réussir les tests de satisfaction aux exigences préalables qui nécessitent :

- une expérience d'au moins 6 mois dans le domaine de l'animation.

- une présentation, lors d'un entretien en présence de l'organisme de formation et d'un expert désigné par la DRJSCS de Franche-Comté, d'un dossier retraçant l'expérience (professionnelle et bénévole) en matière d'animation ainsi que d'une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur en EEDD.

Sélection

Constitution d'un groupe de 20 stagiaires (maximum).

Etude des dossiers de chaque candidat : lettre de motivation faisant état du projet professionnel, CV.

Tests de sélection :

- questionnaire pour évaluer la culture en sciences de l'environnement du candidat.
- présentation d'une séance d'animation (sujet tiré au sort, 30' de préparation) et entretien de motivation.



DATES, DURÉE, LIEUX

**Du 4 janvier
au 2 novembre 2012**

1505 heures dont 679 heures en centre et 770 heures en stages pratiques en alternance.

La formation est itinérante et se déroule dans les quatre CPIE de Franche-Comté.



FORMATEURS

Géraldine HOBACQ,
responsable de formation

Des professionnels
de l'URCPIE



COÛT

De 350 à 2000 € à titre individuel selon le statut du participant et les aides à la formation dont il bénéficie.

6530 € au titre de la formation professionnelle.



Les Unités Capitalisables

UC1 : communiquer dans les situations de la vie professionnelle. Communication écrite et orale, recherche documentaire, technologie de l'information.

UC2 : prendre en compte les caractéristiques des publics pour mener à bien une action éducative.

Approche psychologique, physiologique, sociologique des différentes tranches d'âges.

UC3 : préparer un projet d'animation ainsi que son évaluation. Méthodologie de montage de projet.

UC4 : participer au fonctionnement de la structure.

Les différents types de structures d'accueil, leur organisation, leur fonctionnement, ...

UC5 : Préparer une action d'animation d'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Le vocabulaire et les approches pédagogiques spécifiques en EEDD. La préparation d'une séance d'animation en EEDD : de l'appropriation du contexte à la définition des objectifs et du déroulement.

UC6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en EEDD.

La dynamique de groupe et la place de l'animateur.

La cohérence de sa pratique au regard des enjeux du développement durable.

UC7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation professionnelle dans le champs de l'EEDD.

Les courants pédagogiques et les différentes pédagogies de l'EEDD.

Les notions de droit, de responsabilité, de réglementation, d'assurance, de sécurité, relatives à l'encadrement des publics et à l'usage des espaces naturels, ruraux et urbains.

Les principaux concepts écologiques; étude de milieu; concept et enjeux du développement durable. Les principaux thèmes de l'EEDD : milieux naturels, faune / flore, énergie, eau, alimentation,... La démarche scientifique applicable en EEDD.

UC8 : Conduire une action éducative en EEDD.

La découverte de projets d'animation en EEDD menés dans différents contextes.

La mise en œuvre de projets en EEDD : mobilisation du public, adaptabilité du contenu (message, technique d'animation, vocabulaire), évaluation et valorisation de l'action éducative.

UC9 : Maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en EEDD.

Les techniques d'animation spécifiques à l'EEDD.

La conception d'outils pédagogiques de l'animateur EEDD.

UC10 : Mettre en œuvre le concept de Développement Durable dans le fonctionnement de la structure professionnelle : du diagnostic à l'action.

Les outils de diagnostic de structure au regard des enjeux du développement durable et des actions possibles.

Les Plus

Pour permettre aux animateurs d'élargir leurs compétences dans le cadre du BPJEPS EEDD, l'URCPIE Franche-Comté pilote :

Une Unité Capitalisable Complémentaire
Direction d'un accueil collectif de mineurs ou d'un séjour vacances

qui permet à l'animateur d'assurer les missions dévolues à un directeur d'accueil de loisirs et séjours vacances et d'assurer la coordination pédagogiques dans ces structures. Cette formation peut être suivie en cours de BPJEPS EEDD ou indépendamment.

Un Certificat de Spécialisation
Activités scientifiques et techniques

qui permet à l'animateur d'acquérir la démarche scientifique nécessaire pour faire découvrir la science en s'amusant. Cette formation est accessible à toute personne titulaire d'un BPJEPS (quelle que soit sa spécialité) ou d'un diplôme donnant droit à son équivalence (ex. BEATEP).



FRANCHE-COMTÉ

URCPIE Maison de la Nature - 39140 ARLAY
Tél. 03 84 85 18 00 - www.cpie-bresse-jura.org

